RÈGLES DE SÉCURITÉ KUWA SALAMA

1. JE ME PRÉSENTE TOUJOURS AU TRAVAIL **BIEN REPOSÉ(E) ET SANS AVOIR PRIS DE DROGUE OU D'ALCOOL.**
2. JE M'ASSURE DE PORTER, **D'ENTRETENIR ET D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI) ADÉQUAT POUR LES TÂCHES À ACCOMPLIR.**
3. JE N'EFFECTUE **QUE DES TÂCHES POUR LESQUELLES J'AI REÇU UNE FORMATION, UNE AUTORISATION ET UN PERMIS APPROPRIÉS.**
4. JE PROCÈDE TOUJOURS À UNE **ÉVALUATION DES RISQUES AUTOUR DE MOI ET JE SIGNALE TOUT QUASI-ACCIDENT, INCIDENT OU CONDITIONS NON SÉCURITAIRES.**
5. JE N'UTILISE QUE **DES OUTILS ET DES ÉQUIPEMENTS CERTIFIÉS ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.**
6. **JE N'ENTRE JAMAIS DANS UNE ZONE DANGEREUSE** SANS Y AVOIR ÉTÉ PRÉALABLEMENT AUTORISÉ(E).
7. **JAMAIS JE NE FALSIFIE, MODIFIE OU RETIRE DES PROTECTEURS** OU DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ, ET JAMAIS JE NE LES RENDS INUTILISABLES.
8. **JE N'UTILISE JAMAIS UN ÉQUIPEMENT MOBILE DÉFECTUEUX,** QUI PRÉSENTE DES DÉFAUTS INTERDISANT TOUTE UTILISATION.
9. **JE PROCÈDE TOUJOURS À L'ISOLEMENT ET À LA MISE HORS TENSION** AVANT DE TRAVAILLER SUR UNE SOURCE D'ÉNERGIE.
10. **J'UTILISE TOUJOURS UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES / DE PRÉVENTION DES CHUTES,** TEL QUE REQUIS.

ARRÊTER OBSERVER ÉVALUER GÉRER

UNE ÉVALUATION DES RISQUES DOIT ÊTRE EFFECTUÉE :

- Au début de chaque quart de travail
- Avant les tâches
- En cas de modification de la tâche à effectuer
- En cas de changement dans l'environnement de travail
- Lorsque de nouveaux membres intègrent l'équipe

COMMENT EFFECTUER UNE ÉVALUATION DES RISQUES

1. **Arrêtez** et réfléchissez avant d'agir !
2. **Observez** le lieu de travail et identifiez les dangers !
   - Faites une liste des dangers que vous avez identifiés dans la zone
   - Considérez les différents protocoles de contrôle des risques fatals
3. **Évaluez** les effets des dangers sur les personnes, les biens et l'environnement !
   - Pour chaque danger que vous avez identifié, examinez ses causes et ses effets potentiels !
4. **Gérez** les risques au moyen de contrôles efficaces !
   - Identifiez le contrôle le plus approprié pour réduire le risque à un niveau acceptable !
   - Mettez en œuvre les contrôles pour assurer la gestion des dangers !

PROTOCOLE DE CONTRÔLE DES RISQUES FATALS | AIDE-MÉMOIRE

TRAVAUX EN HAUTEUR

ZONES DE TRAVAUX EN HAUTEUR LES PLUS COURANTES

KAMOA COPPER S.A. KUWA SALAMA

KAMOA COPPER S.A. KUWA SALAMA

AIDE-MÉMOIRE

PROTOCOLE DE CONTRÔLE DES RISQUES FATALS

TRAVAUX EN HAUTEUR

CONTRÔLES GÉNÉRAUX

- Respectez toujours les règles Kuwa Salama.
- Effectuez toujours une évaluation des risques avant et pendant votre tâche.
- Si les conditions changent au cours d'une tâche, cessez le travail de façon sécuritaire et vérifiez à nouveau les dangers en présence.
- Stoppez tous travaux non sécuritaires et alertez votre superviseur et les membres de l'équipe.
- Assurez-vous de connaître les numéros de téléphone d'urgence.

PRINCIPALES CAUSES DES INCIDENTS LIÉS AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

- Réaliser des travaux en hauteur sans avoir reçu la formation, l'autorisation ou le permis de travaux requis.
- Ne pas barricader la zone de travail de façon à protéger les personnes contre la chute d'objets.
- Ne pas maintenir 3 points de contact en montant sur une échelle.
- Ne pas porter un harnais intégral certifié/approuvé avec des dispositifs antichute pour des travaux effectués à plus de 1,8 m de hauteur.

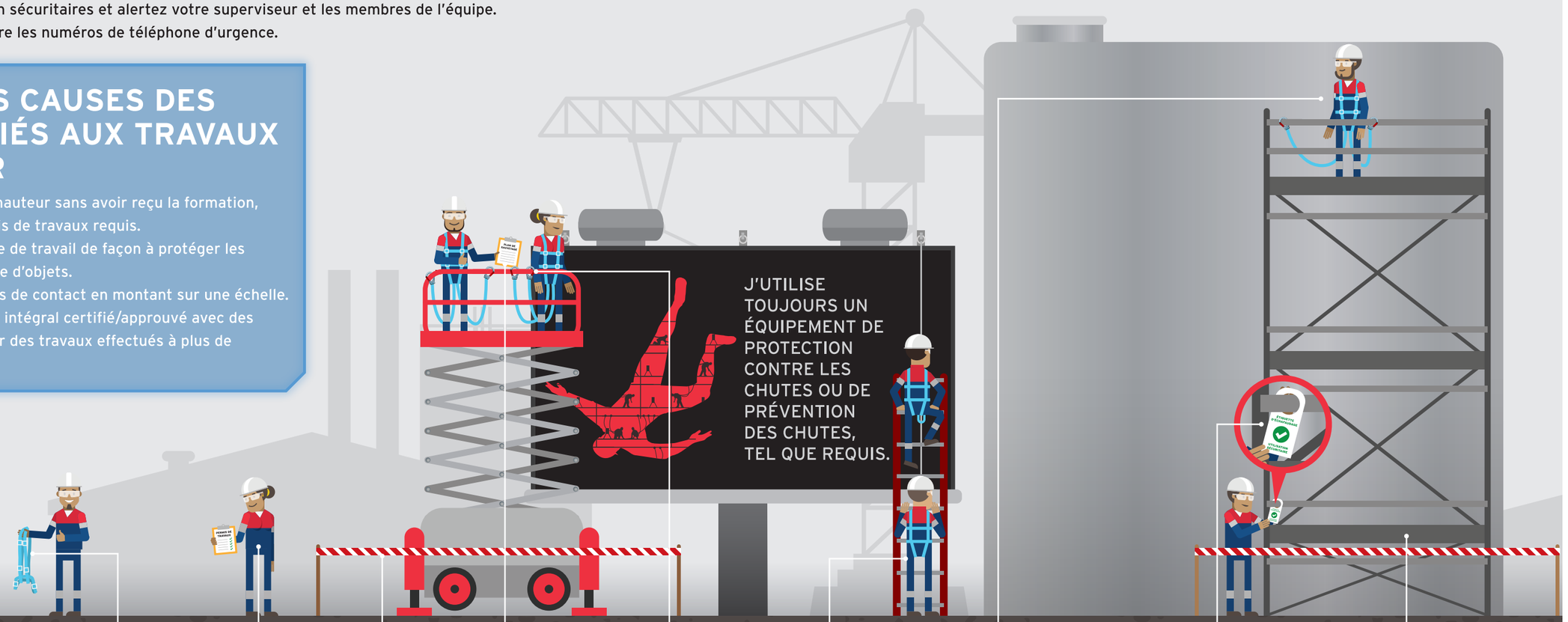

CONTRÔLES CRITIQUES

Assurez-vous que tous les équipements de travaux en hauteur sont en bon état.

Assurez-vous que vous avez été adéquatement formé et que vous disposez de l'autorisation et des permis de travaux requis.

Barricadez la zone située en dessous pour protéger les personnes contre la chute d'objets.

Assurez-vous que les points d'ancrage sont clairement indiqués et préparez un plan de sauvetage.

Dans la mesure du possible, attachez le dispositif antichute au-dessus de vous / au-dessus du niveau des épaules.

Respectez toujours la règle des 3 points de contact lorsque vous montez sur une échelle.

Lorsque l'on travaille à une hauteur de plus de 1,8 m, il est obligatoire de porter un harnais intégral certifié/approuvé avec une double longe et des dispositifs antichute.

Effectuez une inspection de sécurité des plates-formes surélevées et des échafaudages avant de procéder aux travaux.

N'utilisez que des plates-formes surélevées et des échafaudages ayant été déclarés sécuritaires.

Si un ou plusieurs contrôles critiques ne sont pas en place, ne sont pas conformes aux normes ou sont manquants, les travaux doivent être interrompus immédiatement !